

Joyeux Noël et bonne année 2018 à tous !

L'EDITO

L'architecture scolaire favorise-t-elle l'apprentissage des élèves ?

En 2001, l'OCDE publiait un palmarès de 55 établissements dans le monde sélectionnés pour l'influence de leur architecture sur la qualité de l'enseignement et l'art de procurer une sensation de bien-être (1). Un seul lycée français y figurait grâce à l'habileté de ses architectes d'avoir entre-autre voulu valoriser la lumière pour donner une grande gaité à l'ensemble. L'établissement scolaire est le lieu de vie de tous les membres de la communauté éducative. Chaque jour, élèves et adultes s'y retrouvent pour quelques heures ou la journée entière. Si les élèves sont là pour des objectifs scolaires, les autres personnels y sont présents pour assurer les missions confiées par l'institution scolaire ou la collectivité territoriale de rattachement de l'établissement. Or, chacun doit pouvoir au regard de son rôle, caractériser ce même lieu et ces espaces spécifiques comme fonctionnels, agréables, sécurisés où il fait bon rester en dehors des seuls face à face pédagogiques. Les espaces communs doivent être optimisés afin de favoriser la communication entre pairs en proximité ou à distance. Si l'architecture et l'aménagement du lieu ne garantissent pas à eux seuls la réussite scolaire, ils contribuent à donner à chacun les conditions d'un épanouissement personnel et professionnel. Le déploiement des nouvelles modalités pédagogiques telles que la pédagogie de projet, la co-intervention d'enseignants impacte l'espace d'apprentissage que constitue la salle de classe. La Région Normandie, compétente dans les domaines de la jeunesse et des lycées, s'est engagée elle aussi dans une politique ambitieuse du Lycée du futur. C'est ensemble qu'il convient aujourd'hui d'offrir le mieux pour la réussite de tous les élèves et le bien être professionnels de tous ceux qui les accompagnent au quotidien.

F.VAN POUCKE

(1) « Architecture et apprentissage » Cinquante-cinq établissements exemplaires, OCDE, 2001

Maurice MAZALTO : Bien-être et architecture scolaire.

Biographie

Ingénieur, proviseur de lycée honoraire, membre des Ceméa.

- Travail d'analyse et d'écriture sur l'architecture scolaire dans ses interconnexions avec le bien-être et la réussite éducative.
- Expertise et conseil pour les collectivités et les établissements scolaires du 1^o et 2^o degré (créations et restructurations).

S'il est admis que le bien-être des utilisateurs favorise leur réussite scolaire, des études récentes s'intéressent aux espaces scolaires comme vecteurs de bien-être.

Construire ou rénover une école revient à matérialiser les intentions éducatives de la collectivité responsable, à travers des préconisations contenues dans un cahier des charges fonctionnel. Si l'école a longtemps privilégié l'instruction dans la salle de classe, lieu noble pour la transmission des connaissances, elle découvre progressivement qu'il existe d'autres endroits dont l'intérêt n'est pas moindre, par exemple les espaces pour accueillir, circuler, se détendre, restaurer, héberger... autant de fonctionnalités propices aux rencontres et aux échanges pour installer un vivre ensemble de qualité, développer des relations apaisées, construire une citoyenneté responsable, vecteurs de bien-être... à condition de pouvoir s'appropriier ces espaces. Une étude succincte de quelques lieux : accueil, circulations, espaces de travail autonomes, salles de classe... en dégage quelques conditions, même s'il ne s'agit pas de modéliser car chaque établissement scolaire a son histoire et l'aménagement doit pouvoir en tenir compte.

Le parvis est le premier espace d'accueil, avant de pénétrer dans l'établissement. C'est un lieu d'attentes, de rencontres, d'échanges, plus globalement un sas entre la vie extérieure et le domaine scolaire. Le parvis est donc un espace important et différent selon qu'on est en milieu urbain, péri-urbain, rural. A l'intérieur de l'établissement, on trouve en général un hall d'accueil où le visiteur régulier est reconnu et le visiteur épisodique est accueilli. Ce hall doit permettre de concilier sécurité et bien-être. Des établissements ont installé des aménagements chaleureux : fauteuils pour les parents, machine à café, une personne à l'entrée pour répondre, guider... Ils indiquent qu'accueil et sécurité ne sont pas antinomiques.

Des circulations conçues uniquement pour les déplacements, peuvent se révéler redoutables car propices aux bousculades, aux violences, à l'agressivité. Au contraire, si elles sont adaptées aux rencontres fortuites, aux échanges sans gêner les déplacements, le bien-être y trouve une place de choix. Ainsi, dans certains lieux de déplacement, il existe des couloirs avec des petites alvéoles où, à l'occasion de rencontres, il est possible de s'arrêter, discuter, sans créer de bousculades.

Les espaces d'apprentissage encadrés peuvent favoriser l'autonomie des élèves. Traditionnellement, il existe des salles de permanence, encore trop souvent conçues comme des lieux de stockage où il est interdit de parler, de communiquer, de se déplacer. La réflexion actuelle conduit à une organisation spatiale différente où les élèves vont pouvoir travailler en autonomie et en petits groupes.

Maurice MAZALTO



Résumé :

Dans cet entretien, Maurice MAZALTO nous précise que les espaces scolaires dédiés à la transmission des savoirs et/ou la socialisation, peuvent être vecteurs de bien-être des utilisateurs, comme son article en donne quelques exemples.

De la même manière, les centres de documentation et d'information (CDI) sont actuellement en pleine évolution pour devenir des centres de communication et de culture (les 3C), c'est-à-dire des endroits où l'élève va pouvoir développer des recherches autonomes (photo 1). Espace privilégié de la liberté pédagogique, la salle de classe n'a pas beaucoup évolué. La salle à partir de l'école élémentaire est prévue pour une transmission des savoirs frontale. Si un enseignant veut enseigner autrement, en développant un travail de groupes par exemple, il souhaitera changer la disposition dite en « autobus », en mettant les tables en U, en îlot..., il lui faudra, dès que son cours est terminé remettre les tables comme il les a trouvées car le cours suivant peut être différent...

Photo 1 : Collège Vauban (Belfort).



©Maurice Mazalto

L'introduction du numérique va modifier l'organisation de l'espace ; la pédagogie développe une relation maître/élève davantage dans l'accompagnement de recherches autonomes ou en petits groupes. L'espace va donc devoir être organisé autrement. Ce n'est pas encore fait mais la tendance est prise et inéluctable. Comme souvent, l'évolution des esprits précède l'évolution des espaces.

D'autres espaces sont concernés par la qualité du vivre ensemble, que nous ne pouvons pas développer : certains lieux de détente, la restauration, les toilettes.... Là aussi, existent des réalisations spatiales qui en facilitent l'appropriation par les utilisateurs.

Quant à la cour de récréation, quelques aménagements sont plébiscités par les élèves utilisateurs ; pendant très longtemps, les cours de récréation ont été oubliées : un macadam uniforme, des bancs qui marquent le périmètre de la cour et le vide absolu au milieu ou, dans le meilleur des cas quelques marronniers. Une cour aménagée prenant en compte les besoins des élèves c'est une cour avec des gradins, une pergola, des tables, des chaises, des buts de foot, de basket... des équipements qui doivent faire l'objet de discussions. Le bien-être des espaces extérieurs est consolidé lorsqu'on installe des territoires et de la végétalisation. Le territoire c'est l'espace mis à disposition de chacune et de chacun pour des activités spécifiques et non confisqués par quelques-uns pour en faire un lieu fermé. Le deuxième aspect essentiel est le végétal. Il faut que la nature soit présente dans l'établissement, d'une part en végétalisant au maximum la cour de récréation, d'autre part en installant, avec toutes les mesures de sécurité appropriées, des mares pédagogiques, des jardins. On peut aussi faire du compost, un mur végétal... (photo 2) Pour clore provisoirement cette rapide évocation, il faut signaler un espace pour les parents. Ce n'est pas obligatoire mais les collectivités se soucient de plus en plus de l'entrée des parents dans les établissements scolaires. Elles font donc en sorte qu'ils puissent disposer d'un local spécifique avec une entrée séparée et aménagements, d'une boîte aux lettres... Cela contribue à les faire « exister physiquement » au sein de l'établissement, une démarche

Photo 2 : Collège Anatole France (Tours). ©Frédéric Delahaye



favorable au bien-être de tous.

Maurice Mazalto, novembre 2017.

Bibliographie :

- Maurice Mazalto, Concevoir des Espaces scolaires pour le bien-être et la réussite. L'Harmattan 2017.
- Collectif, Habiter l'école, Diversité n°179, 2015, CANOPE éditions .
- Emmanuel Vaillant, Bonnes nouvelles de l'école, Jean-Claude Lattès, 2017.
- Revue internationale d'Education Sèvres, Dossier les espaces scolaires, n° 64, 2013.

Les points de vue

Revoir les espaces scolaires en fonction des projets pédagogiques et éducatifs dans un établissement scolaire¹

¹ par Caroline Veltcheff,
Directrice territoriale
Canopé Normandie

La question de l'espace scolaire est indissociable des apprentissages scolaires. La question du corps et de l'esprit a été bien posée par les penseurs de l'éducation comme Maria Montessori : « L'intellect de l'enfant ne travaille pas seul, mais partout et toujours en liaison intime avec son corps ». Cette problématique est réactualisée par les outils de mobilité liés au numérique et par une revendication sociale de bien-être.

Habiter l'établissement. Choisir d'« habiter » l'établissement répond à une philosophie de l'espace scolaire. Habiter l'école signifie qu'on ne fait pas qu'y passer, mais qu'un établissement représente 5 ans (en primaire), 4 ans (au collège) ou 3 ans (au lycée) de la vie d'un élève et souvent plus pour un personnel enseignant ou non enseignant. Pour se sentir appartenir à une entité dans laquelle on va passer au minimum quatre années, il semblerait assez naturel d'être régulièrement interrogé sur l'espace scolaire et de participer à l'amélioration continue des espaces via le conseil de vie collégienne ou le conseil de vie lycéenne.

Témoignage d'une élève :

Concernant l'aménagement du Lycée, le projet le plus conséquent est celui de l'installation de nouveaux bancs suite à la demande de plusieurs élèves.

Cette demande fut évoquée en Conseil de la Vie Lycéenne où les élèves élus ont débattu en autonomie complète afin de savoir où placer les bancs supplémentaires en remplaçant les anciens, quelles formes pourraient-ils avoir, pour combien de places et combien de bancs pourrait-on disposer.

Les élèves élus ont exprimé auprès des adultes responsables la réponse à ce débat grâce à des croquis, schémas et déplacements sur le terrain pour trouver des améliorations et obtenir leur approbation sur leur projet. Par la suite, une réunion avec de l'aide extérieure et le CVL fut mise en place pour réfléchir sur la réalisation concrète du projet des bancs en y apportant les modifications nécessaires en fonction des réalités matérielles que le Lycée peut fournir et en respectant les avis des élèves élus.

Le suivi du projet s'effectue ensuite entre les membres du CVL et les différents intervenants dont les visites sur les lieux de conception des bancs par les élèves élus jusqu'à l'aboutissement du projet avec l'installation des bancs.

Caroline Paon

Enquêtes nationales de climat scolaire : les lieux honnis

Ces phénomènes concernent tous les élèves, quel que soit leur milieu social, par ordre :

- Les toilettes sont le lieu honni par excellence, notamment par les filles en collège ;
- Les couloirs sont également un lieu compliqué ;
- La salle de classe n'est pas forcément vécue comme sécurisante ;
- Le chemin du collège est vécu comme dangereux notamment en éducation prioritaire, ainsi que les abords du collège.

QUALITE DES ESPACES ET DES TEMPS	
Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
<ul style="list-style-type: none">-Lieux propices aux comportements perturbateurs.-Locaux bruyants, inconfortables, non différenciés.-Locaux dégradés et sales.-Locaux inadaptés à l'âge ou au handicap des élèves.-Non-respect de l'intimité de l'élève, en particulier au niveau des toilettes.-Non-respect des affaires personnelles de l'élève.-La pause méridienne et les temps périscolaires ne sont pas conçus comme un temps éducatif.	<ul style="list-style-type: none">-Présence d'adultes dans tous les lieux – surveillance des lieux en particulier lors des temps « libres » c'est-à-dire sans activités encadrées.-Existence d'un cadre architectural qui offre des possibilités de lieu d'apaisement, de rassemblement, d'espace intime, de lieu pour recevoir et qui prête attention au confort, à la décoration.-Qualité et propreté des locaux (sanitaires y compris), dégradations réparées rapidement. Accessibilité des locaux.-Autorité et responsabilité assumées – transgressions des interdits ou des règles traitées par des punitions et des réponses éducatives adaptées.-Respect et sécurité des affaires personnelles des élèves.

Cette liste montre la voie pour habiter l'école en tant qu'élève et en tant qu'adulte. Les facteurs identifiés par Denise Gotfredson (2002) répondent à des besoins humains fondamentaux.

Fondamentaux pédagogiques.

Si l'on se penche sur les principes qui doivent présider à la pensée architecturale et design, très rapidement ce sont des fondamentaux pédagogiques qui apparaissent : coopération, médiation, *learning by doing*...Il s'agit de penser les lieux comme lieux d'activités et de fabrication de la connaissance mais aussi comme lieux de fabrication de la sociabilité (hospitalité, accueil, sécurité). L'ouvrage « Innover dans l'école par le design »¹ propose des scénarios pédagogiques qui interrogent tous les lieux de l'école dans cette perspective. Cet ouvrage propose de faire évoluer les pratiques pédagogiques en utilisant le design comme levier et processus d'innovation, en proposant :

- une lecture des formes scolaires innovantes ;
- une expérimentation en design avec présentation de trente-six scénarios à usage pédagogique ;
- une ouverture sur les enjeux et les pratiques du « faire classe aujourd'hui » assortie d'une analyse des espaces scolaires et de l'impact positif du design sur le climat scolaire.

Les typologies de lieux identifiés l'ont été en fonction des nécessités pédagogiques, l'interaction entre les temps en classe et les temps hors classe (qui représentent en moyenne 18% du temps des élèves) : espaces pour apprendre à plusieurs, seul au calme, pour se détendre, pour présenter collectivement des projets et en débattre, bricoler, faire du sport mais aussi des activités artistiques...

Le lexique choisi par les designers permet de renouveler l'approche de l'établissement scolaire : hospitalité, diversité, lisibilité, autorité, porosité, rayonnement. Ces six termes sont construits comme des balises permettant d'agrèger des lieux (salles techniques...), des usages (le soutien inversé...), des instances (conseil des élèves...).

Quatre préconisations fondamentales :

- Faire une enquête de climat scolaire pour identifier lieux honnis, lieux recherchés
- Habiter son école, son collège, son lycée,
- Recueillir, écouter, susciter les avis des acteurs sur les espaces scolaires,
- Aménager, faire évoluer les espaces scolaires pour améliorer les apprentissages.

L'espace scolaire répond ainsi à une conception de l'enseignement qui prend en compte le corps de l'élève avec ses possibles mobilités, y compris dans la classe. Il répond à une conception de l'enseignement entre pairs. Il répond à des principes de coopération.

Bibliographie, sitographie

Ouvrage : *Innover dans l'école par le design*, C. Merge, JP Tixier, coord., 2017, Canopé, Cité du design de Lyon

Sites : Archiscola : concours d'idées 2016. Exemples

1 – <https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/ema/actualites/actualite-publication/concours-d-idees-archiscola.html>

2 – <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>

3 - <http://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/axeld/qualite-de-vielecole/ressourceId/etablissement-scolaire-du-futur-paroles-de-designers.html>

Un projet de restructuration voire de reconstruction conduit nécessairement une équipe à se projeter et, par voie de conséquence, à se poser nombre de questions.

Quelle place pour le chef d'établissement dans un projet qui implique les collectivités ainsi que l'ensemble de la communauté scolaire ?

Comment concilier démarche de la collectivité de rattachement, vœux des équipes et ambition affirmée de délivrer un lycée dont l'organisation spatiale, les équipements et l'architecture seraient tournés vers le futur ?

Un tel processus constitue un véritable enjeu tant pour la collectivité que pour l'établissement qui attendent beaucoup dans un tel projet. Mais il s'agit d'une procédure complexe que le chef d'établissement doit s'approprier afin d'en assurer un pilotage collectif et collaboratif.

Identifier les objets de travail et de réflexion

Chaque établissement a son identité, ses spécificités, ses besoins. Il nous appartient de nous en emparer et les mettre en avant de façon à ce que ces aspects soient partagés et constituent la base d'une réflexion commune.

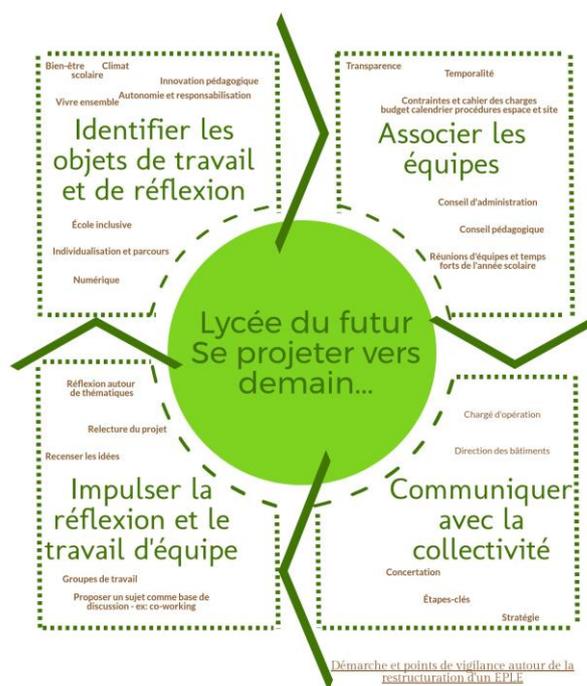
La restructuration pourra alors tenter de répondre à ces besoins par ses apports architecturaux et par une organisation de l'espace anticipée, pensée et étudiée. Un établissement « neuf » aura un effet sur le climat scolaire mais également sur des champs pouvant être identifiés en amont. C'est ainsi que le vivre ensemble pourrait faire l'objet d'une attention particulière, que l'innovation pédagogique deviendrait une source d'inspiration, que l'autonomie et la responsabilisation délivreraient le cadre d'environnements spécifiques, que l'école inclusive nécessiterait des aménagements appropriés, que le numérique enrichirait l'ensemble des espaces...

Associer les équipes et les inspecteurs

Les équipes sont des interlocuteurs précieux, tant les enseignants que le service vie scolaire et les représen-

-tants élèves mais aussi les agents techniques de maintenance, de restauration ou d'entretien, ainsi que les adjoints ou les parents... La transmission des informations liées à la démarche est une nécessité et ne doit pas faire l'impasse sur les contraintes, parfois nombreuses mais souvent ignorées, telles que le budget alloué, le phasage et le calendrier, les procédures administratives, les caractéristiques du site d'implantation, ...

Toute cette communication peut être envisagée au sein des instances telles que le conseil d'administration, le conseil pédagogique mais aussi lors de réunions d'équipes ou des temps forts tout au long de l'année au cours desquels doit s'envisager une réflexion collective sur les enjeux liés à la restructuration et donc à l'utilisation future des nouveaux espaces. Les rencontres consistent en une relecture des documents produits et transmis par la collectivité mais c'est également l'occasion de recenser les idées de chacun. Ces idées peuvent devenir le point de départ d'une démarche engendrant un nouveau scénario ou bien la remise en question de perspectives définies en amont.



Architecture

La restructuration d'un établissement est une belle opportunité pour consolider voire créer une identité forte. En effet, par le style de l'architecte retenu mais aussi par l'organisation des espaces ou le choix des matériaux et des couleurs, l'impact sera évident.

Pour le lycée C. Ader, qui propose une diversité des formations sur plusieurs champs professionnels allant de l'hôtellerie-restauration, aux métiers du tertiaire en passant également par l'industriel, l'identité n'est pas facile à déterminer spontanément. Mais la volonté de la collectivité par la voix du Président de Région a clairement été affirmée d'envisager une restructuration de l'établissement « mettant en valeur les filières industrielles et technologiques ».

« Ce bâtiment neuf offrira une nouvelle façade urbaine à l'établissement, nouvelle entité visuelle du lycée sur la ville ».

Pour le chef d'établissement, cela constituera donc forcément un critère essentiel pour la sélection de l'architecte sur la phase finale.

La vie scolaire comme un lieu de vie de l'élève

Repenser les espaces mis à la disposition des élèves est une nécessité. Les habitudes des élèves changent, tant dans leur façon de communiquer, de vivre ensemble que de travailler. L'accès aux médias doit être facilité. Il semble intéressant de trouver des stratégies pour rendre les élèves captifs sans les contraindre. Par exemple, l'idée de bornes de travail assis/debout avec prises électriques et wifi est revenue dans les discussions à plusieurs reprises.

La vie scolaire comme lieu de vie s'imagine au lycée C. Ader comme un espace ouvert, lumineux, le moins cloisonné possible notamment pour favoriser l'accès. Les équipes, investies sur certains projets, notamment autour du décrochage, imaginent des espaces où les élèves peuvent aller en totale autonomie. Rendre captif tout en responsabilisant semble recueillir l'adhésion de chacun. Les personnels pourraient alors se rendre disponibles en fonction de leurs possibilités mais aussi en fonction des besoins des élèves, sans pour autant que cela soit nécessairement des assistants d'éducation. L'idée est également de proposer des espaces facilitant les échanges entre élèves et adultes, hors cadre habituel.

Là encore, la configuration des lieux et leur aménagement seront déterminants pour parvenir à nos objectifs.

Le chef d'établissement peut également susciter des pistes nouvelles et impulser une réflexion collective en diffusant des sujets spécifiques autour de démarches innovantes et en s'inspirant des organisations observées à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus+. Par exemple, les initiatives récentes autour du coworking peuvent amorcer un renouveau dans la façon d'aborder l'EPL, ses locaux et leur évolutivité en lien avec des pratiques nouvelles.

Exemples

1 – <https://now-coworking.com/>

2 – <https://www.digischool.fr/vie-etudiante/enseignement/coworking-etudiants-13618.html>

3 – http://www.cndp.fr/crdp-besancon/fileadmin/CR/Fichiers_CR/Actualite/Coworking-et-Ets-scolaires.pdf

De même, dans le cadre du pilotage concerté de l'EPL, les inspecteurs peuvent intervenir pour apporter leur regard sur l'organisation des espaces et l'apport pédagogique qu'elle engendrerait notamment à travers la différenciation pédagogique, le décroisement ou l'autonomie des élèves.

Communiquer avec la collectivité

Un lien étroit doit se développer avec la collectivité pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la direction des bâtiments doit être en mesure de transmettre les éléments de contexte liés à la restructuration et si possible quelle est la commande initiale précise.

Ensuite, le chargé d'opération devient un interlocuteur précieux pour sa maîtrise, sa technicité et son expertise quant au projet : les étapes clés du projet, la programmation, les problématiques particulières, ce qui est du champ du possible et ce qui ne l'est pas... puis, ultérieurement, l'avancée des travaux.

Un mode opératoire ou une stratégie peuvent être envisagés quant à certains aspects ou certaines étapes ; un dialogue fondé sur la transparence et la loyauté est alors un point d'appui précieux pour le déroulement des opérations.

On identifie aisément les enjeux d'une restructuration et on comprend facilement la nécessité du travail collectif autour d'un tel projet où la mobilisation et les apports de chacun sont précieux pour parvenir à un résultat cohérent, audacieux et répondant aux besoins. Mais le plus difficile n'est-il pas finalement de gérer l'impatience et la temporalité ainsi que les frustrations et déceptions de chacun ?

Bibliographie

De l'architecture scolaire aux espaces d'apprentissage : au bonheur d'apprendre ? Marie Musset, IFE, Dossier d'actualité Veille et analyse, Mai 2012.

Partant du constat que l'effet établissement est reconnu comme une composante essentielle de la réussite scolaire, la réflexion sur l'architecture scolaire qui mobilise architecte, direction, équipes éducatives et collectivités locales suppose de mieux cerner les besoins des usagers. Aussi la concertation est à privilégier pour dépasser la tendance à la standardisation des commandes.

Qualité de vie à l'école, comment l'école peut-elle proposer un cadre de vie favorable à la réussite et au bien-être des élèves ? Rapport du CNESEO, octobre 2017

Ce rapport est l'occasion d'une approche sémantique de la notion de bien-être et de la qualité de vie. La valorisation du bien être des élèves est une préoccupation croissante dans les établissements scolaires ; elle rejoint celle pour le climat scolaire dans son acception pluridimensionnelle dépassant celle de nature sécuritaire.

Le rapport présente ensuite les conditions qu'un établissement doit réunir pour soutenir la qualité de vie. La prise en compte des besoins des élèves, la place accordée aux interactions, la nature des activités proposées sont des éléments essentiels à côté du sentiment de sécurité. Ils influencent le développement de l'élève et la qualité de ses apprentissages.

La réflexion sur l'environnement scolaire doit intégrer ces éléments. Le cadre scolaire n'est pas neutre en matière de qualité de vie des élèves et plus globalement de la communauté éducative. Cela suppose de prendre le temps d'interroger les attentes des élèves, de la communauté éducative, d'encourager l'autoévaluation des pratiques et les relations interpersonnelles.

Dans une partie portant sur l'architecture scolaire, l'aménagement des espaces; des repères sont proposés afin d'encourager l'autonomie, l'expression, le travail entre pairs.

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/10/170929_QDV_Florin_Guimard.pdf

NOUS REJOINDRE...

<http://www.afae.fr/la-boutique/adhesion/>

Mise en forme de la revue académique : Rémi Boyer.

Responsables de la publication : Alexandre Bérenger et Alain Picquenot.